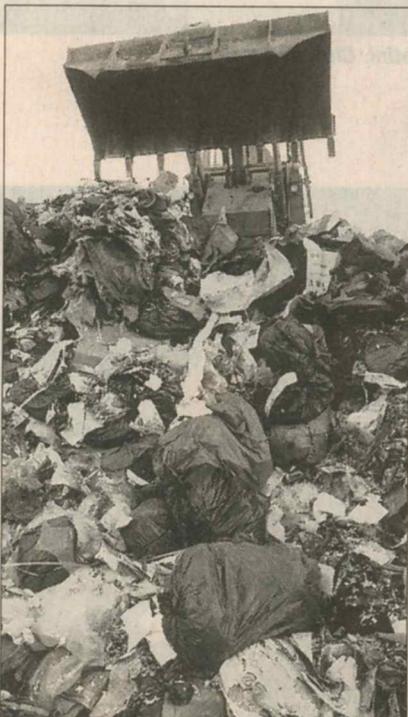


(NON)
TG 1993

Claude Haegi promet des «Etats généraux» sur l'environnement

Titillé par René Longet, le conseiller d'Etat promet du concret dans la gestion régionale de l'environnement.



L'élimination des déchets: exemple type de la nécessité d'une gestion transfrontalière.

Interpresse/Stanley Roth

Comment mettre en pratique, au niveau régional, les grands principes de développement durable définis lors du Sommet de la Terre? Question complexe qui a constitué, hier, l'épilogue des rencontres environnementales de Genève, et qui a permis aux écologistes de demander aux politiques d'être plus concrets. Non sans succès puisque le directeur de la Société suisse pour la protection de l'environnement René Longet a obtenu de Claude Haegi une promesse: la mise sur pied d'«Etats généraux de l'environnement», dans le cadre du comité franco-genevois.

Regrettant notamment que les plans d'aménagement du territoire s'arrêtent systématiquement à la frontière, Claude Longet a plaidé en faveur de la réalisation rapide d'un Parlement régional. Et de proposer de faire une session commune entre députés genevois et conseillers régionaux de l'Ain et de la Haute-Savoie. «Je prends le pari: 90% des élus ne se connaissent pas!».

Réplique immédiate de Pascal Meylan, maire de Ferney et vice-président du conseil régional de l'Ain: «Comme rencontre amicale ce serait intéressant, mais qu'y ferait-on? Un Grand Conseil et un Conseil général ne s'occupent pas

du tout des mêmes choses. Nos conseillers régionaux n'ont pas de compétence législative».

100 000 habitants de plus

Reste que le dialogue transfrontalier est indispensable en matière d'environnement, comme l'a rappelé Claude Haegi en citant une étude prospective de développement démographique qui prévoit, d'ici vingt ans, 100 000 habitants de plus qu'aujourd'hui dans le Pays de Gex et sur l'axe St. Julien-Douvaine...

Le conseiller d'Etat souhaite la réalisation d'une Charte du Léman, engageant les responsables politiques à gérer l'air, l'eau et le sol de la même manière, de part et d'autre de la frontière.

«Comment admettre que les normes ne soient pas les mêmes pour construire une usine d'incinération?», a déclaré M. Haegi qui a également rappelé que Creys-Malville demeure le «dossier le plus délicat» à régler dans la région. Et de demander que la sécurité nucléaire soit gérée sur le plan international et pas seulement national. «Superphénix, c'est aussi notre affaire», a déclaré M. Haegi qui n'hésite pas à parler de droit à l'ingérence environnementale.

Michel Eggs □

coordination rivière

AGENCE DE L'EAU

Maison de l'environnement